



HAL
open science

L'emploi exemplaire, un premier pas vers la métaphorisation ?

Sarah Leroy

► **To cite this version:**

Sarah Leroy. L'emploi exemplaire, un premier pas vers la métaphorisation ?. Langue française, Armand Colin, 2005, pp.84-98. halshs-00085760

HAL Id: halshs-00085760

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00085760>

Submitted on 18 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ceci est la version manuscrite de l'article :

Leroy S., 2005, « L'emploi exemplaire, un premier pas vers la métaphorisation ? », *Langue française* 146, « Noms propres : la modification » (S. Leroy, éd.), Paris : Larousse, pp. 84-98.

La pagination finale est indiquée comme suit : [12]

[84]

Sarah Leroy
UMR CNRS 7114 *MoDyCo*
Université Paris X – Nanterre

L'emploi exemplaire, un premier pas vers la métaphorisation ?¹

La répartition des constructions du nom propre (désormais Npr) en « emplois modifiés » et « emplois non-modifiés » a donné lieu à des classements subsidiaires, à l'intérieur de cette seconde catégorie, en quelques « grands » types d'emplois modifiés². Ces classements, s'ils ont pu servir de base et d'armature à l'étude des diverses constructions du Npr en discours, masquent parfois des fonctionnements sémantiques proches réalisés sous des constructions syntaxiques différentes ; ils contribuent à installer des frontières nettes là où y a parfois des glissements, voire des superpositions. C'est à un de ces problèmes de frontières que nous nous intéresserons ici, à propos de deux emplois modifiés connus sous les étiquettes d'« emploi métaphorique » (ex. (1)) et « emploi exemplaire » (ex. (2)), dont la proximité a souvent été soulignée.

(1) Bulle [Ogier], quant à elle, chewing-gum à la bouche, moue je-m'en-foutiste et présence absente, fut tellement convaincante dans ce rôle qu'elle reçut par la suite des tas de propositions pour jouer **d'autres Rosemonde**. (*Télérama*, 28/01/04)³

(2) À l'image d'**un Berlusconi** qui avait assumé le risque d'une confrontation avec les juges de *Manipulite*, Chirac entend faire plier ces audacieux. (*Libération*, 04/02/04)

Après avoir montré ce qu'il y a de commun ou de proche entre constructions « exemplaire » et « métaphorique », nous observerons l'importance et le rôle, dans [85] l'interprétation et l'analyse de l'une et l'autre, de la notion de *parangon* ; puis nous mettrons cette notion en relation avec la comparaison et les divers processus interprétatifs auxquels elle donne lieu, toujours dans les deux constructions. Ce parcours le long des « frontières » permettra de nuancer la classification, de regrouper des « sous-familles » de constructions et de revenir sur les relations de voisinage qu'entretiennent ces deux emplois.

1. L'emploi exemplaire dans ses rapports avec l'emploi métaphorique

1.1. Les descriptions de l'emploi exemplaire

L'emploi dit « exemplaire » est bien répertorié dans les travaux sur le Npr⁴ et considéré tantôt comme un « type » d'emploi modifié (Jonasson 1994 : 229) tantôt comme une « interprétation » possible de la construction *Un Np ø* (Gary-Prieur 1994 : 134). Le Npr, bien que déterminé par *un(e)* (ex. (3)), n'en continue pas moins d'y désigner son référent habituel, ou « initial »⁵, comme il le ferait dans son usage standard, non déterminé (ex. (3)').

(3) **Un Michel Drucker** n'a plus besoin de légitimer sa présence. Il fait ce qu'il veut, on sait qui il est. (*Télérama*, 26/05/04)

¹ Je remercie M. Lecolle, M.C. Manes-Gallo et mes relecteurs anonymes pour leurs critiques et leurs suggestions, qui m'ont été précieuses.

² Cf. par exemple Jonasson (1994 : 173-174).

³ Les exemples référencés proviennent tantôt de la base de données textuelles *Frantext* (<http://www.atilf.fr/frantext.htm>), tantôt de lectures personnelles ; lorsqu'ils sont empruntés à d'autres auteurs ou résultent d'une manipulation, aucune référence n'est donnée.

⁴ Il est mentionné, en tant que tel, par Jonasson (1994 : 229-233), Flaux (2000 : 137-139) et, sous le nom d'« emploi quidditif », par Meyer & Balayn (1981 : 187-188).

⁵ « Le référent initial d'un nom propre dans un énoncé est l'individu associé par une présupposition à cette occurrence du nom propre en vertu d'un acte de baptême dont le locuteur et l'interlocuteur ont connaissance ». (Gary-Prieur 1994 : 29)

(3) **Michel Drucker** n'a plus besoin de légitimer sa présence. Il fait ce qu'il veut, on sait qui il est.

On trouve chez Jonasson (1994 : 229-230) et Gary-Prieur (1994 : 146-149, 1995 : 247-248) des descriptions qu'on peut résumer comme suit : le Npr, qui « désigne un référent bien connu dans la communauté linguistique » (Jonasson 1994 : 229), est un anthroponyme, nom de famille ou nom complet⁶. Il est précédé de l'article indéfini singulier et ne comporte pas d'autre modifieur : Jonasson (1994 : 230) indique que « le SN [...] ne contient que le Npr [...], précédé de l'article indéfini », tandis que Gary-Prieur (1995 : 247) parle de « SN de la forme *un Np* n'admettant aucune expansion ». Tout en donnant pour possibles les fonctions sujet et objet⁷, l'une et l'autre considèrent comme particulièrement représentative la construction *le/la N d'un(e) Npr*, présentée dans l'exemple (4) (emprunté à Gary-Prieur (1995 : 250)), où le nom-tête est le plus souvent un nom abstrait, un nom de propriété.

(4) (Les personnages) n'ont jamais atteint la grâce aérienne d'un Fred Astaire et d'une Ginger Rogers.

[86] Outre cette construction typique, Gary-Prieur (1994 : 135-136) signale de fréquentes mentions explicites du caractère d'exemple de cette construction (comme dans l'exemple (5), qui lui est emprunté), ainsi que sa tout aussi fréquente insertion dans une énumération (exemple (6), de même source).

(5) Mais à la différence par exemple d'un Roger Vaillant qui pour oublier la violence de son aveuglement choisira désormais le désintéressement, Montand, lui, prend le chemin inverse...

(6) **Un Gounod, un Saint-Saëns, un Massenet** aurait pu mettre cette journée en musique.

Pour compléter ce tour d'horizon, on rappellera que le caractère « modifié » de cet emploi du Npr, qui paraît assuré par la présence de l'indéfini – critère syntaxique – est rendu problématique par la référence effectuée à son porteur initial – critère référentiel. Ceci explique que, tout en classant cet emploi parmi « les Npr modifiés », Jonasson (1994 : 232), précise que le Npr y est « à la fois un Npr modifié et un Npr non modifié », tout au moins pour ce qui concerne son interprétation. De façon plus radicale, Damourette & Pichon (1968 : 523-524) considèrent que ces Npr⁸ « restent confinés dans leur essence primitive », et les distinguent des Npr « employés communément » (1968 : 524-530)⁹, catégorie où l'on retrouve d'autres Npr modifiés.

De plus, s'il est difficile de rattacher fermement l'emploi exemplaire du Npr aux emplois modifiés, il est tout aussi malaisé d'en tracer nettement les contours. On retiendra tout particulièrement ici, une possible confusion entre emploi exemplaire et emploi métaphorique : dans l'exemple (7) (emprunté à Gary-Prieur (1996 : 64)), *un Umberto Eco*, dont la microsyntaxe correspond à une des multiples possibilités de l'emploi métaphorique, reste indéterminé quant à sa référence (soit Umberto Eco lui-même, soit un autre référent, dont on indique des ressemblances avec Umberto Eco).

(7) Cette nouvelle « cité sainte » ferait assurément les délices d'**un Umberto Eco**.

Ce flottement est signalé dans la plupart des approches : Meyer & Balayn (1981 : 187), Gary-Prieur (1994 : 144-146), Jonasson (1994 : 232-233), Flaux (2000 : 137-139) en ont successivement proposé diverses analyses. Les explications avancées sont généralement

⁶ Pour Gary-Prieur (2001 : 112), cette construction n'existe « ni avec des prénoms, ni avec des noms de lieux ».

⁷ Pour Jonasson (1994 : 230), la fonction attribut est également possible, alors qu'elle est « strictement incompatible avec l'interprétation exemplaire » pour Gary-Prieur (1994 : 147).

⁸ Les exemples proposés montrent qu'il s'agit bien de ce que nous appelons emploi exemplaire : « Cette fougue éperdue, inconsciente d'*un Cinq-Mars* et d'*un Condé*, le prince de Marsillac ne l'avait pas, le duc de la Rochefoucauld l'aura moins encore ».

⁹ Comme le souligne Gary-Prieur ici même, « le “ Np modifié ” n'est pas toujours si loin du “ Np communisé ” de Damourette & Pichon ».

d'ordre sémantico-référentiel, et s'organisent autour du fait que le Npr en emploi exemplaire renvoie à son référent initial et à lui seul, tandis que le Npr en emploi métaphorique renvoie à un référent autre. L'idée que l'emploi exemplaire est un embryon d'emploi métaphorique, un emploi métaphorique sans déplacement référentiel, apparaît alors chez Jonasson, qui formule l'hypothèse d'un « premier pas vers la métaphorisation » que nous reprenons ici en titre, et, de manière un peu différente, chez Meyer & Balayn, pour qui l'ambiguïté n'existe qu'avec des antonomases peu avancées, « au signifié peu spécifié ».

[87] 1.2. Les zones d'indécision

Pour aborder ces zones d'indécision entre Npr exemplaire et Npr métaphorique, il faut examiner certaines constructions tout aussi représentatives que celles décrites ci-dessus mais qui, de plus, donnent à voir l'ambiguïté fondamentale qui caractérise l'emploi exemplaire.

On peut, en premier lieu, revenir rapidement sur les caractéristiques du Npr, pour signaler que le type de Npr (prénom, patronyme, nom de lieu...) ne peut guère être considéré comme discriminant. En effet, les toponymes, bien que rares dans cette construction, peuvent néanmoins y figurer, comme on le voit dans l'exemple (8), où *une Suisse* est sur le même plan syntaxique que *l'Italie* et *l'Allemagne*, ce qui confirme le fonctionnement référentiel « habituel » du toponyme, ou dans l'exemple (9).

(8) L'unité initiale de l'Europe peut être celle d'**une Suisse**, mais pas celle de l'Allemagne ou de l'Italie. (Beaufre, *Dissuasion et Stratégie*)

(9) Il faut des millions d'années pour faire **un Himalaya**. (Combaluzier, *Introduction à la géologie*)

C'est, semble-t-il, la notoriété et le caractère public ou familier de l'appellation, en un mot son statut de Npr *incarné*, plus que son type, qui sont déterminants, comme en témoigne aussi l'exemple (10) :

(10) Qu'importe le propos d'**un Julien** ? (Musset, *Lorenzaccio*)

Pour ce qui est de la structure elle-même, il est un contexte en particulier qui souligne la proximité de l'emploi exemplaire avec l'emploi métaphorique : celui où le Npr exemplaire apparaît dans une construction comparative (ex. (11) et (12)).

(11) Cette conception apothéotique de l'amour sexuel, est tellement dans les livres et les esprits, que rien qu'à se laisser désirer, une femme est toute puissante sur l'individu comme un César sur Rome. (Péladan, *Le Vice suprême*)

(12) Il est beau, il a de l'esprit. À Valladolid, le roi lui a consenti de grandes faveurs, car lui seul a illustré les fêtes du mariage royal. Tel un Hector, il combat les taureaux à la lance et l'épée. (Camus, *Le Chevalier d'Olmedo*)

Une indécision semblable se remarque dès lors que le contexte indique que la situation est éventuelle, possible, mais non advenue. Le principal marqueur de ce type de situation est le conditionnel, qu'on a déjà trouvé dans l'exemple (7), et qu'on retrouve chez Meyer & Balayn (1981 : 187), lorsqu'ils veulent illustrer (ex. (13)) la difficulté « de décider si on est en présence d'un emploi quidditif ou d'une antonomase au signifié peu spécifié ».

(13) Il nous faudrait un Ponge pour écrire cela.

Enfin, la délimitation stricte de la construction au schéma *un(e) Npr* semble souffrir quelques exceptions, puisqu'on trouve parfois des expansions à droite du Npr. Tout dépend en fait de la nature de l'expansion, comme l'indique Gary-Prieur (1994 : 148), qui précise que c'est avec une expansion restrictive que la construction exemplaire est incompatible¹⁰, ce qui

¹⁰ Selon elle, « l'ajout d'une telle expansion [...] transforme aussitôt l'interprétation » en une interprétation soit métaphorique soit « standard ».

laisse possibles des expansions [88] descriptives. Or les choses ne sont pas aussi nettes, et on peut hésiter, par exemple en (14), entre deux interprétations :

(14) Je ne sais pas si ce que je vais vous dire vous paraîtra idiot, mais, le dimanche matin, quand nous allions [au Jardin Zoologique], avec mon père, les bêtes étaient encore plus bêtes, la solitude de spaghetti de la girafe ressemblait à celle d'**un Gulliver triste** et des stalles du cimetière des chiens montaient, de temps en temps, des glapissement affligés de caniches. (Lobo Antunes, *Le Cul de Judas*)

Soit l'adjectif *triste* est descriptif, et on est en présence d'une construction exemplaire, soit il est restrictif, et c'est à une interprétation métaphorique qu'il faut se livrer... On le voit, la présence d'une expansion à droite renforce les ambiguïtés, surtout lorsqu'elle accompagne, comme en (14) ou en (15), une construction comparative en tant que comparant.

(15) Puis, tel un Ulysse lassé par tant de voyages, il est rentré, riche de nouveaux usages. (*Télérama*, 23/05/98)

(16) Ce postulat posé, Will Self, qui se définit comme « cruel et sadique quand il écrit », chorégraphie une impeccable danse macabre avec la volupté d'**un Néron regardant brûler Rome**. (*Elle*, 07/06/04)

Dans les exemples (15) et (16), l'expansion peut être considérée comme descriptive, puisque l'information apportée est en accord avec ce que l'on sait du référent du Npr ; or le sens métaphorique reste possible, voire probable.

2. Un point de contact : le parangon

2.1. Dans l'emploi exemplaire

On y trouve tout d'abord la notion de parangon représentée par l'idée même d'*exemple*, qui qualifie la construction et l'interprétation de cet emploi. Gary-Prieur (1994 : 135-138, puis 2001 : 117-119) attire l'attention sur « les deux sens du mot *exemple* », et en particulier sur le sens de « personne dont les actes sont dignes d'être imités » indiqué par le *Petit Robert*, qui propose comme synonymes : « modèle, parangon ». De fait, l'interprétation des constructions exemplaires les plus fréquentes, comme la structure *le N d'un Npr* de l'exemple (17), passe par l'élévation du référent habituel du Npr au rang de parangon, de modèle à suivre : Euclide est donné ici pour le meilleur représentant de la hardiesse et de la puissance d'imagination qui puisse se trouver. Ces qualités sont mesurées à l'aune de sa personne.

(17) Nous saisissons, de même, la hardiesse et la puissance d'imagination d'un Euclide en constatant intrinsèquement la force d'intégration de ses mathématiques et en observant que, dans une certaine mesure, son système a rendu possible le développement des grandes formes de civilisation dont nous sommes issus. (Gurvitch, *Traité de sociologie*)

Jonasson (1994 : 231) note que dans ces structures, la présence du Npr en emploi exemplaire contribue à généraliser la notion représentée par *le N* : en (17), il s'agit en effet « d'un *type* [...], d'une *espèce* [...], d'un *genre* [...] », de hardiesse et de puissance d'imagination, et non d'une hardiesse ou d'une puissance d'imagination [89] « précises »¹¹. Cette généralisation accompagne le fait que « le référent [du Npr] est érigé en exemple au lieu d'être pris comme particulier ». De ce fait, la propriété rappelée par le nom peut faire l'objet d'une comparaison : ainsi en (18), le référent du Npr, soit Soljenitsyne, fait office de représentant du plus haut degré de l'opposition.

(18) Wei Jinsheng, dont la stature d'opposant égale celle d'**un Soljenitsyne** [...], a donc été reçu en catimini par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et Laurent Fabius. (*Le Canard enchaîné*, 21/01/98)

On remarque en effet que, si la structure comporte un nom, c'est bien d'une propriété qu'il s'agit, dans la majorité des cas. On retrouve très souvent un adjectif derrière le nom (que

¹¹ Ce qu'aurait apporté la même construction avec un Npr en emploi standard : *la hardiesse et la puissance d'imagination d'Euclide*.

celui-ci soit désadjectival ou non) proposé dans les illustrations de cette structure : *la grâce aérienne d'un Fred Astaire et d'une Ginger Rogers = Fred Astaire et Ginger Rogers sont (très) gracieux* (exemple (4)), *la combativité musclée d'un Jean-Noël Augert = Jean-Noël Augert est (très) combatif* (exemple emprunté à Jonasson 1994 : 230). Ceci pourrait expliquer la relative rareté des noms concrets dans cette construction.

On peut constater le même effet d'exemplarité en dehors de cette construction particulière ; ainsi dans l'exemple (19), où le Npr en emploi exemplaire est attribué au sujet¹², l'accent est mis « sur la “quiddité” de la personne en question, sur l'ensemble des qualités [...] qui la constituent » (Meyer & Balayn 1981 : 187) : Seurat est ici présenté comme l'incarnation absolue d'une certaine qualité, qui reste non explicitée, mais que le lecteur est invité à rechercher dans le contexte ou à se représenter par ses connaissances encyclopédiques. C'est la construction exemplaire elle-même qui conduit tout d'abord à voir le référent du Npr comme un parangon, puis à chercher la qualité correspondante.

(19) Sa vie organique et spirituelle leur échappe, surtout quand leur auteur est **un Seurat**, dont le génie, tôt interrompu, mais congénitalement total, est fait pour occuper tout le parcours qui va du rigoureux laconisme à la poésie infinie. (Cassou, *Panorama des arts plastiques contemporains*)

Cette notion de modèle et de parangon peut être mise en relation avec celle de comparaison, qui apparaît clairement avec l'omniprésence du comparatif *comme* dans les analyses de l'emploi exemplaire. En effet, l'idée selon laquelle la construction *un(e) Npr* contient en elle-même un *comme* revient souvent : Gary-Prieur (1995 : 247) donne la formule « un Np = un individu *comme* le x_i appelé /Np/ qu'il est », Meyer & Balayn (1981 : 187) proposent la glose « *un homme tel que [Npr] ou un homme comme [Npr]* ».

Ces formules explicitent la structure des Npr exemplaires en SN complexes du type *un N comme X*. Ces SN, dans lesquels « l'élément nominal situé à droite de *comme* appartient à un (sous-)ensemble défini par P matrice » (Moline 1998 : 67), peuvent être traités en terme de prototypicité : selon Moline (1998 : 74), « si la construction est utilisée pour désigner SN₂¹³, c'est en tant que prototype des N [90] ayant la qualité (ou la propriété) décrite dans P matrice ». Autrement dit, si *un Seurat*, dans (19), désigne Seurat, c'est que celui-ci est le prototype idéal d'une propriété donnée (cf. Moline (1998 : 74)).

Quant à la qualité ou la propriété sur laquelle se fonde cette prototypicité, les remarques faites ci-dessus nous conduisent à la chercher dans le cotexte immédiat du Npr exemplaire, en particulier dans le nom abstrait des structures *le Nc d'un(e) Npr*. On peut donc proposer, pour compléter les formulations données ci-dessus, un parallèle avec la structure « (un(e) N) Adj *comme* Npr » : les syntagmes *la douceur et l'adresse d'un Fénelon* et *l'arrogance d'un Descartes* des exemples (20) et (21) donnent à voir Fénelon et Descartes comme les meilleurs représentants de la douceur et de l'adresse pour l'un et de l'arrogance pour l'autre, comme le feraient les comparaisons (*un homme*) *doux et adroit comme Fénelon* et (*un homme*) *arrogant comme Descartes*, « comparaisons à parangon » (Rivara 1990 : 156) où le Npr établit une « valeur-type » (Muller 1996 : 120), à laquelle le comparé est déclaré conforme.

(20) La douceur et l'adresse d'un Fénelon réussirent admirablement. (*Encyclopédie pratique de l'éducation en France*)

(21) Il faut descendre jusqu'au début du XIX^e siècle pour voir les mathématiciens revenir de l'arrogance d'un Descartes [...] à une position aussi nuancée que celle des grecs. (Bourbaki, *Éléments d'histoire des mathématiques*)

¹² On a là un contre-exemple à l'incompatibilité de la fonction attribut avec l'interprétation exemplaire posée par Gary-Prieur (1994 : 147) ; sa portée est cependant réduite par la nature particulière du nom sujet.

¹³ Ce qui est précisément une des caractéristiques du Npr en emploi exemplaire.

Le Npr en emploi exemplaire, dans ces contextes, correspond donc à un Npr placé en situation de parangon, de modèle, de représentant du haut degré d'une qualité donnée.

2.2. Dans l'emploi métaphorique

Dès ses premières descriptions, dans la *Rhétorique à Herennius* ou chez Isidore de Séville par exemple, l'antonomase, qui correspond, par bien des aspects, à l'emploi métaphorique du Npr¹⁴, est mise en relation avec l'expression du type, du parangon, par son regroupement avec d'autres figures sous les appellations de *paradigme*, d'*exemplum* ou d'*imago*. On retrouve l'idée de type dans les traités des figures classiques : pour Dumarsais, « un personnage historique (*Néron*) ou mythique (*Pénélope*) devient le représentant typique d'une qualité ou d'un état » (Douay-Soublin in Dumarsais 1988 : 271-272) par l'emploi métaphorique, ou antonomastique, de son Npr.

Dans des analyses linguistiques plus récentes, le parangon est fréquemment utilisé pour aborder les aspects sémantiques du Npr modifié métaphorique.

Il est tout d'abord évoqué au moment de déterminer ce qui, des propriétés du référent initial du Npr, intervient dans la construction du sens métaphorique ; selon plusieurs auteurs il s'agit, non pas d'« un résumé des propriétés objectives qui lui sont imputées par le savoir encyclopédique » (Flaux 2000 : 122), mais d'« une ou plusieurs propriétés caractéristiques » dont le référent original « est considéré comme l'incarnation ou le parangon » (Jonasson 1994 : 220) ; de même, pour Meyer & Balayn (1981 : 197), « R₁-E_a [le référent du Npr] présente Q [la [91] propriété du référent originel qui va constituer le sens de l'antonomase] d'une manière éminente ».

Ceci a des conséquences sur la réception (pour Flaux (2000 : 123), « l'emploi d'un [Npr en antonomase] s'accompagne d'un effet systématiquement hyperbolique »), mais aussi sur la « catégorie dénotée par le Npr métaphorique » qui, selon Jonasson (1994 : 220), a une « structure prototypique » : elle est construite autour d'« un modèle mental du référent original [...] considéré comme l'incarnation ou le parangon. Ce modèle est le membre central idéal d'une catégorie prototypique dont tous les membres ont une ressemblance plus ou moins parfaite avec le membre modèle » (1994 : 220).

L'importance du parangon varie cependant selon les contextes : dans le cas de certaines antonomases *in praesentia*, comme celle de l'exemple (22), où se joue plutôt une identification qu'une catégorisation fermement établie, il paraît secondaire. En revanche, son importance est indéniable dès lors que l'emploi métaphorique débouche sur l'établissement d'une classe, installée en langue ou éphémère en discours (marquée cependant par certains indices discursifs, comme la construction *in absentia*) comme dans l'exemple (23).

(22) Je veux devenir l'**Alex Ferguson du PSG**. (*Le Monde*, 26/03/02)

(23) [Ketchup et vilénies] s'entremêlent puisque le rival démocrate de Georges W. est marié à la veuve héritière des Ketchup Heinz et que ses puritains adversaires tentent de lui accrocher quelques casseroles sur une vie sentimentale bien remplie en lui cherchant, via des ragots crapoteux lancés sur le Net et abondamment repris, **une ou plusieurs Monica Lewinsky**. (*Le Canard enchaîné*, 18/02/04)

Lorsque la stabilisation en langue est effective et validée par l'enregistrement dans les dictionnaires, le parangon devient tout à fait central. Les noms *adonis*, *apollon*, *vénus*, reçoivent ainsi dans le *Petit Robert* une définition indiquant un haut degré : « (jeune) homme/femme d'une *grande* beauté » ; un *gargantua* est un « *gros* mangeur », un *harpagon*, un « homme d'une *grande* avarice » et un *hercule* un « homme d'une force physique *exceptionnelle* ». De plus, les Npr qui ont été retenus par l'usage pour signifier le haut degré

¹⁴ Nous ne discuterons pas ici des éventuelles frontières et des différences, pour lesquelles nous renvoyons à Flaux (2000 : 117-122) et Leroy (2004 : 59-63). Sauf indication contraire, nous utiliserons indifféremment, dans cet article, *antonomase* et *emploi métaphorique*.

d'une propriété se retrouvent souvent dans des comparaisons à parangon figées ; lorsque celles-ci comportent un Npr (*fort comme Hercule* et *riche comme Crésus*), il s'agit souvent d'une antonomase lexicalisée¹⁵.

2.3. L'absence de parangon

Pour l'un et l'autre emploi, il demeure des contextes dans lesquels l'idée de parangon ne semble pas nécessaire à l'interprétation.

Pour l'emploi métaphorique il s'agit, comme on vient de le voir, de contextes *in praesentia*¹⁶, où le Npr métaphorique dit quelque chose d'un référent-cible, où l'on demeure dans une relation établie entre un référent et un autre (l'emploi préférentiel, dans ces constructions, de déterminants singuliers indique le maintien d'une individualisation). Ce type de contexte synthétise la mise en parallèle [92] des représentations de deux référents, et l'interprétation relève davantage de l'identification que de la catégorisation : il s'agit d'identifier un référent à un autre¹⁷. Le fonctionnement du Npr en emploi métaphorique, dans ce cas, ne peut être ramené à la comparaison avec un parangon.

Pour l'emploi exemplaire, il s'agit soit de contextes énumératifs, comme ceux de l'exemple (24), soit de phrases où le Npr exemplaire arrive après un GN pluriel renvoyant à une catégorie à laquelle appartient le référent du Npr, comme dans les exemples (25) et (26).

(24) [...] la présence du poste dans la maison, la sympathie qui émane d'un présentateur ou d'un animateur, font beaucoup pour « valoriser » les produits dont ils parlent : **un Zappy Max, un Marcel Fort, un Jean-Jacques Vital, une Christiane**, ou simplement l'une de ces speakerines dont le simple prénom est déjà une présence d'amitié, éveillent la sympathie chez l'auditeur. (Weinand, *Publicité radiophonique*)

(25) Un art aussi passionnément pratiqué ne peut lui-même qu'être d'aspect passionné : aussi la bizarrerie de Soutine se traduit-elle par une bizarrerie de formes, un tumulte de lignes et de couleurs, plus poussés que chez aucun des expressionnistes germaniques, même chez **un Kokoschka**. (Cassou, *Panorama des arts plastiques contemporains*)

(26) Il a existé, certes, des personnages de ce genre : **un Gilles De Rays** est d'ailleurs bien plus effrayant que les plus hallucinantes créations de la littérature fantastique moderne ! (Caron-Hutin, *Les Alchimistes*)

Dans certains cas, ces deux contextes se conjuguent et se superposent (ex. (27) et (28)).

(27) Rien ici de la profusion immédiate qu'on trouve chez les grands chantres de la sensibilité, **un Shakespeare, un Keats, un Rimbaud**. (Poulet, *Les Métamorphoses du cercle*)

(28) Il y a eu des moments, de longs moments, où pour ma part je suis demeuré certain que nous étions là en face d'une œuvre du premier rang et qui se plaçait dans la ligne des très grands, **un Marivaux, un Musset**. (Marcel, *L'Heure théâtrale*)

Ici, l'idée d'exemple ne correspond pas à celle de modèle ou parangon, mais à celle d'« occurrence d'un type » (Gary-Prieur 2001 : 119). Les Npr en emploi exemplaire présentent alors un « cas, événement particulier, chose précise qui entre dans une catégorie, un genre... et qui sert à confirmer, illustrer, préciser un concept », comme l'indique le *Petit Robert*. L'emploi exemplaire partage alors cette acception de l'*exemple* comme un échantillon avec l'emploi emphatique, ou le pluriel rhétorique, auxquels se prêtent particulièrement les énumérations (ex. (24)' et (27)').

¹⁵ Cf. le corpus d'« anthroponymes démotivés » (ou antonomases lexicalisées) de Fontant (1998).

¹⁶ Pour une présentation détaillée des constructions *in praesentia* et *in absentia*, cf. Leroy (2004 : 108-110 et 120-132).

¹⁷ C'est pourquoi les représentations véhiculées par le Npr sont constamment modifiées par les compléments, qui les adaptent à l'unicité d'une personne et d'une situation nouvelles. Ainsi, dans l'exemple (22), le complément *du PSG* ne concerne évidemment pas le référent initial d'*Alex Ferguson*, mais le référent-cible marqué par le *je*.

(24)' [...] la présence du poste dans la maison, la sympathie qui émane d'un présentateur ou d'un animateur, font beaucoup pour « valoriser » les produits dont ils parlent : **des Zappy Max, des Marcel Fort, des Jean-[93]Jacques Vital, des Christiane**, ou simplement l'une de ces speakerines dont le simple prénom est déjà une présence d'amitié, éveillent la sympathie chez l'auditeur.

(27)' Rien ici de la profusion immédiate qu'on trouve chez les grands chantres de la sensibilité, **les Shakespeare, les Keats, les Rimbaud**.

On peut ainsi tracer, pour chacun de ces deux emplois du Npr, une zone d'indécision, qui est en fait la « zone d'influence » du parangon, déterminée par certains types de contextes phrastiques, au-delà de laquelle se rencontrent d'autres influences, d'autres voisinages : l'emploi métaphorique *in praesentia* se rapproche de la métaphore nominale elle-même¹⁸, tandis que l'emploi exemplaire dans les contextes présentés ci-dessus s'apparente à l'emploi emphatique¹⁹.

3. Parangon et comparaison

3.1. Les constructions comparatives

Les constructions comparatives faisant précéder *un(e) Npr* de *comme* ou *tel*²⁰ peuvent se trouver à la suite d'un adjectif (ex. (29) et, avec reprise pronominale, (30)), d'un verbe (ex. (31)), mais l'ensemble peut aussi former une incise, une sorte d'ajout (ex. (12), (32)).

(29) Elisabeth, sur le coude gauche, les lèvres minces, grave comme une Théodora, regardait fixement son frère. De la main droite, elle se grattait la tête jusqu'à l'écorchure (Cocteau, *Les Enfants terribles*)

(30) Je ne vous avais jamais vu jaloux, mais vous l'êtes comme un Othello. (Musset, *Un caprice*)

(31) Gautier, heureux, réjoui, mangeant, parlant, plaisantant, comiquement débonnaire, interpellant les bonnes avec une solennité plaisante, s'épanouit comme un Rabelais en famille. On se lève de table, on passe au salon. (Goncourt, *Journal*)

(32) Je la regardais peigner ses longs cheveux, nouer son mouchoir, et se détourner lorsque sa robe glissait à terre, comme une Diane qui entre au bain. (Musset, *Confessions d'un enfant du siècle*)

Avec ces constructions, comme avec celles des exemples (11), (12), (15), on retrouve, de façon explicite cette fois, des comparaisons à valeur-type, à parangon, orientées vers le haut degré. Le déterminant indéfini entraîne une référence générique, comme le montrent les dislocations ci-dessous (ex. (30)' et (31)'), renvoyant à « un exemplaire représentatif (“typique”) de toute sa classe » (Riegel *et al.* 1994 : 160).

(30)' Un Othello, c'est jaloux.

(31)' Un Rabelais, ça s'épanouit en famille.

[94] Le caractère typique du comparant est parfois indiqué en toutes lettres dans le contexte (ex. (33)) et on voit apparaître des comparaisons figées, verbales ou adjectivales (ex. (34) et (35)).

(33) Quand on veut faire du journalisme, il faut que ce soit sous un drapeau et le sabre à la main, comme un Veillot, qui est pour moi le type du héros. (Claudel-Gide, *Correspondance (1899-1926)*)

(34) C'est pour te dire aussi que je pense tout le temps à toi ; mais il ne faut pas s'écouter, sans quoi je pleurerai toute la sainte journée, comme une Madeleine. (Moselly, *Terres lorraines*)

¹⁸ Cf. Leroy (2003 : 173-176) pour plus de détails.

¹⁹ Cf. Gary-Prieur (2001 : 119-127) pour plus de détails.

²⁰ On ne fera pas ici de distinction entre *comme* et *tel (que)* dans des constructions comparatives. *Tel (que)* est de toute manière tout à fait minoritaire, du moins dans *Frantext*.

(35) Isabelle se fout de moi parce qu'un matin j'ai découvert que j'étais beau comme un Adonis. (Alain-Fournier, *Correspondance avec J. Rivière*)

L'hésitation entre une interprétation métaphorique et une interprétation exemplaire naît ici de la redondance et de la contradiction introduites par *comme* ou *tel*. En effet, si l'on s'en tient à l'interprétation exemplaire, le *comme* redouble, en quelque sorte, une comparaison implicite (ex. (31)'' et (35)').

(31)'' ? Gautier s'épanouit comme **un homme (épanoui) comme Rabelais**.

(35)' ? J'ai découvert que j'étais beau comme **un homme (beau) comme Adonis**.

En même temps, la construction comparative exprimée, introduisant un comparant externe, rend contradictoire la « comparaison du même au même » (Flaux 2000 : 139) que suppose la désignation du référent initial impliquée par l'interprétation exemplaire (ex. (29)' et (31)'').

(29)' ?? Elisabeth est grave comme **une femme (grave) comme Théodora qu'elle est**.

(31)'' ?? Gautier s'épanouit comme **un homme (épanoui) comme Rabelais qu'il est**.

On s'écarte alors un peu de l'emploi exemplaire, cette double comparaison renforçant encore l'expression du parangon vis-à-vis de l'exemple-modèle qu'aurait exprimé une structure *le/la N d'un(e) Npr* (ex. (36)').

(36) Mais son orgueil, sa confiance en lui est si grande qu'elle fait paraître par moments son esprit petit, et il devient bête comme un Polignac. (Sainte-Beuve, *Mes poisons*)

(36)' Mais son orgueil, sa confiance en lui est si grande qu'elle fait paraître par moments son esprit petit, et il montre alors la bêtise d'un Polignac.

On glisse donc facilement vers une interprétation métaphorique, dans laquelle *un Montaigne*, dans l'exemple [95] (37), désigne un membre de la catégorie fondée à partir de la représentation du référent initial Montaigne, catégorie qui inclut ce référent original en tant que membre premier et fondateur, parangon, membre le plus typique²¹.

[95] (37) [Après] quoi, d'un hautain coup de cravache, il se redresse avec un « soit » : ayant posé les deux explications les plus profondes, encore en suspens entre elles, ne pouvant tel un Montaigne se satisfaire de ce suspens, même provisoire, il dégage avec un maximum d'impérieuse brièveté le résidu de conclusions qu'il retient pour l'heure comme valables. (Du Bos, *Journal*)

Cette solution n'est pourtant pas tout à fait satisfaisante, car il se trouve que les antonomases constituant des expressions référentielles posant l'existence d'une catégorie et effectuant une référence générique sont généralement *in absentia* et au pluriel (ex. (38) à (39)).

(38) L'Olympia, un dimanche après-midi : deux mille gamines ont revêtu leur top brillant Jennyfer et leur pantalon taille basse Tammy pour aller applaudir leur idole, **Priscilla**, [...] que tout le monde surnomme **Prissou**. [...] **Des Prissou**, il en arrive un bataillon. [...] Chaque « major » ou label a désormais son joli piège à gosses. (*Elle*, 05/05/03)

(39) **Sohane** a été brûlée vive dans un local à poubelles... [...] Je suis persuadée que **des Sohane**, il y en a eu d'autres avant elle, et il y en a encore qui vivent ce qu'elle a enduré. (*Elle*, 01/09/03)

²¹ Cette vision des choses est aussi celle de Jonasson (1994 : 220), mais non de Gary-Prieur (1994 : 145) ou de Flaux (2000 : 139), qui évoque une nécessaire « disjonction référentielle ». Pourtant, l'un des plus fréquents contextes d'apparition en discours des antonomases *in absentia* fait se succéder 1) la présentation du référent initial à travers l'emploi standard de son Npr complet (*Dino Marcolin, l'un de ces stakhanovistes vénétiens, [est] aujourd'hui à la tête d'une PME de 50 employés*), 2) l'introduction, par l'emploi antonomasique de ce même Npr, d'une classe dont le référent initial est membre (*Des Marcolin, il y en a ainsi des milliers en Vénétie*). Ceci montre bien que la catégorie posée par l'antonomase *in absentia* inclut forcément, comme « modèle » central, le référent initial : Dino Marcolin est bien un Marcolin. Cf. Leroy (2004 : 168-170).

La dimension comparative est plutôt assurée par des antonomases *in praesentia*, dans des constructions de type appositif ou attributif (ex. (40) et (41), emprunté à Gary-Prieur (1994 : 153)).

(40) *Jean-Pierre Serre, le « Mozart » des maths. (Le Monde, 03/06/03)*

(41) *Il (Bush) a tiré les leçons de l'histoire, et ne veut pas être un nouveau Chamberlain.*

Ainsi, l'expression d'une identification entre le comparé indiqué dans le contexte et un comparant métaphorique pourrait se réaliser par une construction antonomastique *in praesentia*, comme dans l'exemple (42)', composé d'après (42).

(42) *Eh bien ! Je vois la France baisser d'heure en heure, s'abîmer comme une Atlantide. (Michelet, Le Peuple)*

(42)' *Eh bien ! À mon avis, la France est la prochaine Atlantide, elle baisse d'heure en heure.*

On trouve d'ailleurs parfois des constructions comparatives dans lesquelles la présence d'une expansion à droite du Npr (ex. (43)) oriente encore davantage vers une interprétation métaphorique, sans pour autant l'installer tout à fait (ce qui serait le cas en (43)'). Les expansions, qui vont souvent de pair avec un contexte ambiguïtant, comme une construction comparative, contribuent à brouiller la référence du Npr à son porteur initial et à mêler encore davantage comparaison de deux éléments et saillance d'un parangon.

(43) *C'est pourquoi il est beau de voir Descartes manœuvrer devant les preuves, comme un Napoléon d'esprit, s'essayant d'abord à dire non, ce qui est dire oui à soi pensant. (Alain, Propos)*

(43)' *C'est pourquoi il est beau de voir Descartes, véritable Napoléon d'esprit, manœuvrer devant les preuves.*

Ces constructions comparatives, en installant explicitement un comparé et en exprimant un rapport de similitude entre celui-ci et le groupe *un(e) Npr*, bloquent quelque peu l'interprétation exemplaire du Npr, gênée par l'identification à un autre ; mais le fait qu'il s'agisse de comparaisons à valeur-type, introduisant un [96] parangon, gêne tout autant l'interprétation métaphorique, où le caractère *in praesentia* est en contradiction avec l'installation d'une catégorie fondée sur un modèle.

3.2. Les contextes indéterminés

Les phrases exprimant une « prédication s'effectuant dans un monde contrefactuel » (Flaux 2000 : 139) posent le même problème d'interprétation : emploi exemplaire ou métaphorique ?

On se trouve devant ce genre d'ambiguïté lorsque le verbe est au conditionnel (ex. (7), (13), (44), emprunté à Gary-Prieur (1994 : 144), (45)), mais aussi au futur (ex. (46)).

(44) *Je déposai ma valise dans une chambre dont il faudrait un Simenon pour rendre la laideur désolée.*

(45) *Si l'on s'en tenait à la signification, les écrivains apparaîtraient soudain d'une étonnante pâleur à côté des penseurs : que serait un Rousseau à côté d'un Kant ? (Gurvitch, Traité de sociologie)*

(46) *Dure à jamais le combat ! Il constitue la dignité de l'homme et l'harmonie même du monde. Et il durera, n'en doutons pas, tant que la volonté humaine se roidira contre les influences de race et de climat ; tant qu'un Byron pourra sortir de l'industrielle Angleterre pour vivre en Italie, et mourir en Grèce [...]. (Michelet, Introduction à l'histoire universelle)*

Dans ces cas, une interprétation exemplaire, dans laquelle le référent initial du Npr serait donné comme le représentant du plus haut degré d'une certaine propriété, est tout à fait possible. Une indécision demeure toutefois, qui provient de ce que cette interprétation n'est pas définitive, n'en exclut pas une autre, où *un Npr* renverrait à un autre membre de la

catégorie construite à partir du référent initial. Cette situation est liée à la structure comparative qui sous-tend l'emploi exemplaire : selon Delabre (1984 : 27), un SN de ce type, *un N₁ comme SN₂ (un homme comme Byron)*, peut aussi bien mettre en jeu un seul référent occupant les deux places *N₁* et *SN₂*, s'il désigne *SN₂* (Byron), que deux référents distincts, s'il désigne un référent appartenant à la catégorie dénotée par *N₁* (un homme) qui présente les mêmes propriétés que le référent désigné par *SN₂* (Byron). Or, comme le fait remarquer Moline (1998 : 74), ces deux interprétations sont très liées et « un SN complexe de forme *un N₁ comme SN₂* permet de construire un ensemble référentiel, celui des N ayant les mêmes propriétés que *SN₂*, dans lequel *SN₂* est nécessairement inclus, et son utilisation fait systématiquement référence à cet ensemble ».

La comparaison qui sous-tend l'emploi exemplaire du Npr a donc pour effet de construire un ensemble référentiel sur le mode du « clonage »²², exactement comme le fait l'antonomase *in absentia* dans des contextes appropriés. Au sein de la catégorie ainsi créée, le référent du *SN₂*, donc du Npr, occupe toutefois une position privilégiée : il est le parangon et donc, en quelque sorte, le premier candidat à la référence. Dans des contextes indiquant la potentialité, l'irréalité, rien ne permet d'arrêter cette référence ; le champ des possibles reste ouvert, ce qui entraîne l'ambiguïté signalée entre référence au modèle de la catégorie et référence à un autre élément de la catégorie. Si la première possibilité correspond bien [97] à l'interprétation exemplaire, il faut, avant d'articuler la seconde à l'interprétation métaphorique, préciser que seul l'aspect « création catégorielle » de l'emploi métaphorique est mis en œuvre, correspondant à ce que nous avons appelé *antonomase in absentia*, mais que parler de métaphore pour ce genre d'emploi serait inadapté.

Un dernier exemple, (47), montre bien cette alternative, avec la mention de *un autre*.

(47) On ne savait pas assez, alors, ce que nous savons, vous et moi : que le monde de la pensée est plus infini encore que le monde créé et que les conquêtes d'**un Colomb** n'enlèvent rien à un autre : qu'il y a, au contraire, une solidarité sublime entre tous les esprits élevés et créateurs, et que ce qui élève l'un élève aussi l'autre. (Lamartine, *Correspondance générale*)

La présence de cet *autre* montre bien que, même si on considère que Colomb, meilleur représentant de la catégorie des « conquérants », est le référent visé par *un Colomb, un autre* rappelle qu'il n'est pas l'unique membre de sa catégorie, mais seulement le parangon ; l'autre interprétation possible, qui fait du Colomb et de l'« autre » deux membres égaux de la catégorie, construits sur le modèle du référent initial de *Colomb*, va dans le même sens. Il n'est d'ailleurs finalement pas nécessaire, pour l'interprétation de la phrase, de trancher, tant le parangon et la classe qu'il fonde se confondent.

4. Conclusion

Les faits observés montrent que, s'il existe bien une parenté forte entre emploi exemplaire et emploi métaphorique, elle n'est pas absolue, et ne concerne pas l'ensemble des occurrences de ces deux emplois. L'ambiguïté ne règne vraiment que dans les limites de deux « zones » de chaque emploi, qui sont en fait une même zone « parangon » : les Npr en emploi exemplaire exprimant une valeur de parangon sont proches des emplois métaphoriques relevant de l'antonomase *in absentia*, qui crée une catégorie référentielle, mais en revanche les Npr exemplaires à valeur d'échantillon n'ont pas grand-chose à voir avec des emplois métaphoriques, de même que les antonomases *in praesentia* ne sont jamais interprétables comme des constructions exemplaires.

Ces constructions, étiquetées « exemplaire » et « métaphorique », ont en commun la création d'une catégorie et l'expression, au sein de cette catégorie, du haut degré représenté par un modèle, un parangon. On peut penser qu'elles constituent deux manières, forcément

²² Cf. Gary-Prieur (2001 : 87-90), Flaux (2000 : 139), Leroy (2004 : 122-123)

voisines, d'exprimer le haut degré à travers le Npr. De ce point de vue, l'emploi exemplaire constitue bien un emploi modifié du Npr, non seulement sur le plan syntaxique mais aussi sur le plan référentiel : même si c'est le référent initial qui est finalement visé, le fait qu'il le soit à travers l'expression d'une catégorie, et en tant que parangon, constitue un changement dans le mode de référence suffisant pour qu'on dépasse la simple désignation individuelle et qu'on quitte la référence standard habituellement effectuée par le Npr.

Peut-on pour autant parler d'une hiérarchie, d'un ordre entre les deux emplois, d'une orientation de l'exemplarité vers la métaphorisation ? Il semble que non, puisque la relation est moins entre « exemplaire » et « métaphorique » qu'entre exemple-parangon et catégorie : c'est la « moins métaphorique » des antonomases que rencontre l'emploi exemplaire. La valeur dominante est plutôt [98] l'expression du parangon que celle de la métaphore à strictement parler. On proposera plutôt de voir dans ce voisinage deux façons nuancées d'exprimer le haut degré, deux types d'expressions différentes, dont il resterait à étudier la distribution dans différents contextes syntaxiques, selon des critères discursifs et sémantiques.

Références bibliographiques :

- Damourette J. & Pichon E., 1911-1927 [1968], *Des Mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris : d'Arthey.
- Delabre M., 1984, « Comme opérateur d'inclusion référentielle », *Linguisticae Investigationes* VIII-1, pp. 21-36.
- Dumarsais C.C., 1730 [1988], (Douay-Soublin F. éd.) *Des Tropes ou des différents sens*, Paris : Flammarion.
- Flaux N., 2000, « Nouvelles remarques sur l'antonomase », *Lexique* 15, pp. 117-144.
- Fontant M., 1998, « Sur le traitement lexicographique d'un procédé linguistique : l'antonomase de nom propre », *Cahiers de lexicologie* 73, pp. 5-41.
- Gary-Prieur M.-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Gary-Prieur M.-N., 1995, « “ Les Simenon, Frédéric Dard et autres Japrisot ” : l'effet du pluriel sur l'interprétation exemplaire d'un nom propre », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et Nomination*, Paris : Klincksieck, pp. 247-258.
- Gary-Prieur M.-N., 1996, « Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre », *Cahiers de praxématique* 27, pp. 57-73.
- Gary-Prieur M.-N., 2001, *L'Individu pluriel. Les Noms propres et le nombre*, Paris : CNRS Éditions.
- Jonasson K., 1994, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Leroy S., 2003, « Antonomase, métaphore et nom propre : identification ou catégorisation ? », *Travaux linguistiques du CerLiCO* 16, pp. 161-178.
- Leroy S., 2004, *De l'identification à la catégorisation. L'Antonomase du nom propre en français*, Louvain-Paris-DudleyMA : Peeters.
- Meyer B. & Balayn J.-D., 1981, « Autour de l'antonomase de nom propre », *Poétique* 46, pp. 183-199.
- Moline E., 1998, « C'est juste une fille comme toi et moi : un exemple de relatives en comme. De la comparaison au prototype », *Revue romane* 33-1, pp. 67-86.
- Muller C., 1996, *La Subordination en français. Le Schème corrélatif*, Paris : Armand Colin.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Rivara R., 1990, *Le Système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris : Minuit.